



49

LE 18 NOVEMBRE LES AGENTS de la DDFiP de Maine et Loire seront TOUS EN GRÈVE !

EXPLIQUER, INFORMER POUR AGIR ET REVENDIQUER !

Le 18 novembre, nous serons tous en grève.

Chaque réforme mise en oeuvre est une pièce d'un puzzle dont l'objectif est la destruction de la Fonction Publique, du service public, de nos statuts et plus particulièrement de la DGFIP, tout est lié !

Dans la fonction publique, le passage en force du gouvernement sur le projet d'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR) ou Avenir de la fonction publique en dit très long sur sa conception du dialogue social. Ce « 49.3 social » traduit une volonté forcenée de déréglementation, prélude à la mise en œuvre de la réforme territoriale et de mobilités forcées. **FO DGFIP 49** rappelle que ce projet, s'il comporte quelques améliorations en trompe l'œil d'ici 2020, prévoit surtout la remise en cause immédiate des droits et garanties attachés aux statuts particuliers à travers notamment la mise en place de statuts interministériels. Ce protocole s'inscrit dans un contexte de réduction des dépenses publiques, à savoir la baisse de 50 milliards d'euros des budgets publics entre 2015 et 2017, dont 18 milliards pour l'État.

FO DGFIP 49 affirme que cet accord a pour principal objectif d'accompagner les restructurations et les mobilités forcées imposées par la Réforme de l'État, la réforme territoriale et le projet de Loi santé.

Aujourd'hui, agent de la DGFIP à Beaufort en vallée, demain agent de collectivités territoriales à Lyon !

**50 milliards de réduction des dépenses publiques,
41 milliards de cadeaux fiscaux et sociaux offerts au patronat,
voici les conséquences du pacte de responsabilité dont FO n'est pas signataire.**

- Perte du pouvoir d'achat : gel de la valeur du point d'indice depuis 2010 (prévu jusqu'en 2017), augmentation des prélèvements pour pension, promotions et avancements au rabais, remise en cause de nos primes et indemnités, rémunérations au mérite (voir rapport demandé par le sénat à la cour des comptes).
- Restructurations et suppressions de sites en cours ou à venir, regroupements de services (SIP, SIE, SPF...). Perte du recouvrement de l'impôt dans les trésoreries : spécialiser aujourd'hui pour mieux supprimer demain. Mise en place prochaine de la retenue à la source.
La stratégie du gouvernement, des directions générale et locales, réduire les effectifs, les sites afin d'effectuer des économies d'échelle (loyer, frais de personnel...)
- 2130 suppressions d'emplois annoncées à la DGFIP en 2016, soit la disparition de plus de deux départements comme le Maine et Loire.
- Baisse des crédits budgétaires.

Nous sommes tous concernés par le PPCR dont FO n'est pas signataire, qui détruit nos statuts particuliers d'agents de la DGFIP, et favorise la mobilité forcée.

Le **Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations** remet en cause les garanties statutaires tout de suite en contrepartie d'une maigre amélioration des rémunérations plus tard et peut être même jamais, puisque dans les hypothétiques avancées, certaines sont prévues après 2017, ce qui n'engage en rien la responsabilité du prochain gouvernement !

Par contre, au fur et à mesure de la mise en œuvre de la réforme territoriale et des restructurations des réseaux des postes et services qui en découleront, toutes les possibilités d'accentuer la mobilité forcée seront immédiatement applicables.

Pour exemple, en l'absence d'augmentation du point d'indice depuis 2010, les fonctionnaires de la catégorie C ont perdu jusqu'à 1500 euros annuels de pouvoir d'achat (chiffre INSEE). Alors que le gouvernement se targue d'améliorer leur situation et met en avant un gain de 500 euros annuels bruts en début de carrière, ils devront patienter encore quelques années, car cette embellie dans leur niveau de vie devrait se situer en 2020..... si tout va bien !

C'est un véritable marché de dupes, au détriment de la revalorisation de la valeur du point d'indice !

Nous sommes tous concernés par la réforme territoriale, (loi NOTRé, fusions d'intercommunalités, disparition des communes et départements)

A titre d'exemple, la direction locale lors du dernier CTL sur les restructurations a indiqué ne vouloir conserver qu'une trésorerie par communauté de communes (9 pour le Maine et Loire), cela signifie la suppression d'une quinzaine de trésoreries rurales, péri-urbaines et urbaines...C'est à dire la disparition pure et simple à terme du réseau de l'ex trésor public.

**Agents des Finances Publiques,
la riposte doit être à la hauteur des attaques
que nous subissons.**

**Aucun poste, aucun service ne doit être ouvert.
Le 18 novembre, tous en grève pour exiger :**

- L'arrêt des suppressions d'emplois, la création d'emplois statutaires à hauteur des besoins des postes et services, l'affectation de personnels titulaires sur tous les emplois vacants, les crédits nécessaires au bon fonctionnement des services.
- L'arrêt des suppressions de sites, des restructurations-fusions !
 - ⇒ maintien des trésoreries de Candé, du Louroux-Béconnais, des Ponts de Cé et de Pouancé, maintien des SPF de Baugé et Segré, du pôle CE de Saumur.
- Le maintien du recouvrement de l'impôt dans toutes les trésoreries,
- Le maintien de nos statuts particuliers : **NON** aux statuts interministériels,
- Le retrait du projet de déréglementation des règles de gestion, **NON** à la mobilité forcée,
- Le retrait du PPCR, du Pacte de Responsabilité, de la MAP et de la Démarche Stratégique,
- L'abrogation de la loi NOTRé.
- L'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice sur l'ensemble de la grille indiciaire,

Pour FO DGFIP 49, établir des revendications claires et précises, c'est défendre sans concession les intérêts des agents de la DGFIP !